

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/07/2009

Réception par le Prefet : 06/07/2009

Publication : 10/07/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-10-5-4

Séance du vendredi 3 juillet 2009

DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE DE PROGRAMMATION DU GROUPE D'ACTION LOCALE THUR ET DOLLER

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n°E6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les nominations suivantes, dans le cadre du comité de programmation du groupe d'action locale Thur et Doller :
 - Monsieur Pierre VOGT, en qualité de membre titulaire
 - Monsieur Etienne BANNWARTH, en qualité de membre suppléant.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions